



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2016

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

↙ en exercice	15
- présents	12
- votants	12
- pouvoirs	0

DATE DE CONVOCATION : 12/02/2016  
DATE D'AFFICHAGE : 12/02/2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf février à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard.

**Présents** MM. FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine, SCHLEGEL Régis, STERN Didier, SCHEIBER Yves, PEIFER Michelle, ERTZSCHEID Alphonse, KREMER Michael, NACHI Lahcène

**Absents excusés** BECKMANN Pierre, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie

**Absents non excusés** LOTZ Aline,

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 29 janvier 2016
3. Extension de la salle socioculturelle –modification du plan de financement et demande de subvention complémentaire
4. Mise en accessibilité de l'école maternelle – demande de subvention
5. Personnel communal – suppression et création de poste
6. Divers et communication

---

M. le Maire démarre la séance à 18 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse Mme BENMEDJEBER Nathalie et M. BECKMANN Pierre.

Le quorum, avec 12 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Il sollicite le rajout d'un point supplémentaire :

- ✓ Acquisition de terrains

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Lahcène NACHI, secrétaire de séance.

#### **2. Approbation des procès-verbaux**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2016.

#### **3. Extension de la salle socioculturelle –modification du plan de financement et demande de subvention complémentaire (DCM 2016/05) 7. Finances Locales – 7.5. Subventions**

Le conseil municipal approuve le plan de financement ci-dessous, pour les travaux d'extension de la salle socioculturelle de Zetting :



MONTANT		CASC	AMENDES POLICE	DETR	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL	DEPARTEMENT	COMMUNE
400 000 €		70 000 €	31 200 €	62 160 €	62 160 €	87 200 €	87 280 €
100%		17,50%	7,80%	15,54%	15,54%	21,80%	21,82%
			30%	21%	21%		
salle	243 000 €	296 000 €		62 160 €	62 160 €	87 200 €	87 280 €
cuisine	22 000 €						
Honoraires	31 000 €		70 000 €				
terrain	18 000 €	104 000 €	31 200 €				
parking	86 000 €						

Il autorise le Maire à solliciter les subventions suivantes :

- Subvention DETR2016 de 21 % auprès de l'Etat,
- Subvention « dotation de soutien à l'investissement public local » à hauteur de 21 % auprès de l'Etat,
- Subvention AMITER de 21.80 % auprès du Conseil Départemental,
- Subvention de 30 % au titre des amendes de police sur la partie « Parking »
- Subvention de 17.5 % au titre du Fonds de concours CASC

#### 4. **Mise en accessibilité de l'école maternelle – demande de subvention (DCM 2016/06)** 7. Finances

Locales – 7.5. Subventions

Le conseil municipal valide les travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire pour un montant total de 29 800 € et fixe le plan de financement tel que détaillé ci- après

		CASC adaptabilité	Soutien à l'investissement	COMMUNE
cour maternelle	13 284 €	29 800 €	7 450 € (25%)	14 900 € (50%)
Chemin accès	6 545 €			
local WC PMR	9 971 €			

Il autorise le Maire à solliciter les subventions suivantes :

- Subvention de 25 % au titre du Fonds de concours CASC accessibilité
- Subvention de 50 % à l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement public local – mise aux normes des lieux publics

#### 5. **Personnel communal – suppression et création de poste (DCM 2016/07)** 4. Fonction publique – 4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Le Conseil Municipal décide la suppression et la création d'emploi à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 selon le tableau des emplois ci-dessous modifié :

FILIERE SOCIO-MEDICALE					
Emploi	Grades associés	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Aide maternelle	ATSEM 1 <sup>e</sup> classe	C	2	1	TNC 14 h
Aide maternelle	ATSEM 1 <sup>e</sup> classe	C	0	1	TNC 11,35 h



## 6. Acquisition de terrains (DCM 2016/08)

### 3. Domaine et patrimoine – 3.1. Acquisitions

Le conseil municipal se porte acquéreur des parcelles suivantes dont certaines sont situées dans le périmètre du projet du futur lotissement l'orée du bois,

Section	Parcelle	Contenance en ares	Prix de l'are	Valeur parcelle
2	474 (AU)	13,99	360 €	5 036,40 €
	474 (U)	3,35	3 750 €	12 562,50 €
2	475	0,49	3 750 €	1 837,50 €
4	311	31,60	30 €	948,00 €
4	315	17,66	30 €	529,80 €
4	348	3,40	30 €	102,00 €
4	373	29,15	30 €	874,50 €
4	374	4,28	30 €	128,40 €
4	427	3,18	30 €	95,40 €
<b>Total ares :</b>		<b>107,10</b>	<b>Total :</b>	<b>22 114,50 €</b>

Soit 107.10 ares pour un total de 22 114.50 €

## 7. Divers et communication

### a) Avis de la commission départementale de coopération intercommunale

Le maire porte à la connaissance l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale sur le projet du périmètre portant sur la fusion de la CASC et de la communauté des communes de l'Albe et des Lacs. La commission a émis un avis favorable au périmètre proposé.

### b) Remerciement

Le maire présente un courrier de M. SCHLEGEL, ancien correspondant du républicain lorrain, qui remercie le conseil municipal pour le cadeau dont il a été gratifié lors des vœux du maire.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été délibéré, le maire déclare la session close. La séance est levée à 18 h 50.

Le secrétaire de séance  
Signé : Lahcène NACHI

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY



